Révision: 2.0 Date: 20.05.2015



1272/2008 (CLP) & 453/2010



www.vishaypq.com

1. SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Désignation Commerciale RTV Primer No. 1

Nom ChimiqueMélangeN° CASMélangeN° EINECSMélangeNo. D'Enregistrement d'REACHAucun attribué.

1.2 Utilisation recommandée du produit chimique et

restrictions sur l'utilisation

Utilisation Identifiée PC14 Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour

galvanisation et galvanoplastie

Utilisations Déconseillées Rien de connu.

1.3 Information sur le fournisseur

Identification de la société VISHAY MEASUREMENTS GROUP UK LTD

Stroudley Road Basingstoke Hampshire RG24 8FW United Kingdom +44 (0) 1256 462

 Téléphone
 +44 (0) 1256 462131

 Fax
 +44 (0) 1256 471441

 Email (personne compétente)
 mm.uk@vishaypg.com

1.4 Tél. d'urgence (00-1) 703-527-3887

CHEMTREC

2. SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP) Flam. Liq. 2; H225

Asp. Tox. 1; H304 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 STOT SE 3; H336 Repr. 2; H361d STOT RE 2; H373

2.1.2 Directive 67/548/CEE & Directive 1999/45/CE F; R11: Facilement inflammable.

Xn; R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
Xi; R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Repr. 3; R63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour

l'enfant.

Xn; R48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.

2.2 Éléments d'étiquetage Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Désignation Commerciale RTV Primer No. 1

Pictogramme(s) de Danger







Mention(s) d'Avertissement

Danger

Révision: 2.0 Date: 20.05.2015



SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),

1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypg.com

Contient: Acétone, Toluène, Tetraethylorthosilicate et Methyltrichlorosilane.

Mention(s) de Danger H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. H361d: Susceptible de nuire au foetus. - Inhalation.

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions

répétées ou d'une exposition prolongée: Le système nerveux central -

Inhalation.

Conseil(s) de Prudence P201: Se procurer les instructions avant utilisation.

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des

flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260: Ne pas respirer les vapeurs.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un

équipement de protection des yeux/ du visage.

P301+P310: EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON ou un médecin. P331: NE PAS faire vomir.

Autres informations Aucun.

2.3 Autres dangers Aucun.

3. SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Mention(s) de Danger
Acetone	< 100	67-64-1	200-662-2	Aucun attribué	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 EUH066
Toluene	10 - 30	108-88-3	203-625-9	Aucun attribué	Flam. Liq. 2; H225 Asp. Tox. 1; H304 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 Repr. 2; H361d STOT RE 2; H373
Tetraethylorthosilicate	1 - 5	78-10-4	201-083-8	Aucun attribué	Flam. Liq. 3; H226 Eye Irrit. 2; H319 Acute Tox. 4; H332 STOT SE 3; H335
Methyltrichlorosilane	0.1 – 1	75-79-6	200-902-6	Aucun attribué	Skin Irrit. 2; H315, SCL = ≥ 1% Eye Irrit. 2; H319, SCL = ≥ 1% STOT SE 3; H335, SCL = ≥ 1% EUH014

H225: Liquide et vapeurs très inflammables. H226: Liquide et vapeurs inflammables. H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315: Provoque une irritation cutanée. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H332: Nocif par inhalation. H335: Peut irriter les voies respiratoires. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. H361d: Susceptible de nuire au foetus. H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. EUH014: Réagit violemment au contact

Révision: 2.0 Date: 20.05.2015



SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),

1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypq.com

de l'eau. EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. SCL: Limite de concentration spécifique.

Directive 67/548/CEE & Directive 1999/45/CE

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Classification CE et Phrases de Risque
Acetone	< 100	67-64-1	200-662-2	Aucun attribué	F; R11 Xi; R36 R67 R66
Toluene	10 - 30	108-88-3	203-625-9	Aucun attribué	F; R11 Xn; R65 Xi; R38 R67 Repr. 3; R63 Xn; R48
Tetraethylorthosilicate	1-5	78-10-4	201-083-8	Aucun attribué	R10 Xi; R36 Xn; R20 Xi; R37
Methyltrichlorosilane	0.1 – 1	75-79-6	200-902-6	Aucun attribué	F; R11 Xi; R38 Xi; R36 Xi; R37 R14

F; Inflammable, Xi; Irritant, Xn; Nocif. R10: Inflammable. R11: Facilement inflammable. R36: Irritant pour les yeux. R14: Réagit violemment au contact de l'eau. R20: Nocif par inhalation. R36: Irritant pour les yeux. R37: Irritant pour les voies respiratoires. R38: Irritant pour la peau. R48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée. R63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Inhalation

Contact avec la Peau

Contact avec les yeux

Ingestion

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Maintenir les voies aériennes ouvertes. Desserrer les vêtements serrés tels que le col, la cravate ou la ceinture. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/<...|seg|>/en cas de malaise. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et laver abondamment avec de l'eau toutes les parties affectées. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si l'irritation s'étend.

EN CAS D'INGESTION: NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Faire boire deux verres d'eau. Ne pas administrer de lait ou de boissons alcoolisées. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation

Révision: 2.0 Date: 20.05.2015



SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),

1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypg.com

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Susceptible de nuire au foetus. - Inhalation. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: Le système nerveux central - Inhalation.

Appliquer, s'il y lieu, la respiration artificielle. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'aspiration. Entamer un traitement à base de cortisone inhalée (par ex., Auxiloson, Thomae). Vérifier l'équilibre acide/base. Une latence de plusieurs heures est possible. En cas d'ingestion, ne pas administrer de lait ou d'huiles digestibles. Du charbon activé (20-60 g) et du sulfate de sodium (1 cuillère à soupe/250 ml) devraient réduire l'absorption.

5. SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés

Moyens d'extinction inappropriés

 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

5.3 Conseils aux pompiers

Ceux appropriés pour contenir l'incendie. De préférence, éteindre l'incendie avec de la mousse, de l'anhydride carbonique ou de la poudre chimique. Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.

Liquide et vapeurs très inflammables. Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Dioxyde de silicone, composés chlorés, Chlorure d'hydrogène, Formaldéhyde, Oxyde de carbone et traces de composés carbonés partiellement brûlés. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et de retour de flamme. Peut former un mélange explosif avec l'air, particulièrement dans des récipients vides non nettoyés.

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

6. SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Assurer une ventilation adéquate. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Éviter de respirer vapeurs.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau. Alerter les autorités compétentes en cas de déversement ou de décharge incontrôlée dans le réseau des eaux usées.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser du matériel ne produisant pas d'étincelles pour ramasser les produits inflammables. Ne pas utiliser d'équipement en plastique. Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Transférer dans un conteneur pour élimination. Ventiler la zone et nettoyer la surface de déversement une fois la récupération de la matière effectuée. Se débarrasser de ce produit et de son récipient comme s'il s'agissait de déchets dangereux. Voir Rubrique: 8, 13

6.4 Référence à d'autres sections

7. SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outil

Révision: 2.0 Date: 20.05.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),

1272/2008 (CLP) & 453/2010



www.vishaypg.com

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

> Température de stockage Temps limite de stockage Matières incompatibles

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) produisant des étincelles. Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Ne pas utiliser d'équipement en plastique. Protéger de l'humidité.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Protéger de l'humidité.

Ambiante. Conserver à une température ne dépassant pas (°C): 32

Stable dans les conditions normales.

Conserver à l'écart des: Matière comburante (agent oxydant), Alcalis, Bases, Acides, Amines, composés halogénés et Cuivre

Peut réagir avec - Caoutchouc. Ne pas utiliser d'équipement en plastique. Protéger de l'humidité.

PC14 Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie. Voir Rubrique: 1.2.

8. SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition sur le lieu de travail 8.1.1

SUBSTANCE	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m³)	Remarque
Acetone	67-64-1	500	1210	1000	2420	INRS (ED 984)
Toluene	108-88-3	20	76,8	100	384	INRS (ED 984)
Tetraethylorthosilicate	78-10-4	10	85	-	-	INRS (ED 984)

Remarque: INRS: Institut National de Recherche et de Sécurité. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

8.1.2 Valeur limite biologique Non fixé.

8.1.3 **PNECs et DNELs** Non fixé.

- 8.2 Contrôles de l'exposition
- 8.2.1 Contrôles techniques appropriés

8.2.2 Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)

Assurer une ventilation adéquate ou utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail.

Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Garder les vêtements de travail séparément. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).



Protection de la peau



Protection des mains: Porter des gants imperméables (NE374). Les gants doivent être changés régulièrement pour éviter des problèmes d'étanchéité. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants.

Révision: 2.0 Date: 20.05.2015



SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),

1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypg.com

Protection de corps: Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire



8.2.3

10.5

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié (Type de filtre AX (Brun)).

Dangers thermiques

Contrôles D'exposition Liés À La Protection De

L'environnement

Vêtements de protection ignifuges et antistatiques.

Éviter le rejet dans l'environnement.

9. SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et

chimiques essentielles

Aspect Claire Blanc - Jaune Liquide coloré.

Odeur Solvant Odeur
Seuil olfactif Non disponible.
pH Non fixé.
Point de fusion/point de congélation Non fixé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition -94.8 $^{\circ}$ C (Acétone) Point d'éclair >35 $^{\circ}$ C (Mélange)

Taux d'Evaporation -19.8 °C (Mélange) [Closed cup/Coupe fermée]

Non fixé.

Inflammabilité (solide, gaz)

Non applicable - Liquide

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

d'explosivité

Pression de vapeur Non fixé. Densité de vapeur >1 (Air = 1)

Densité relative 0.87 (H2O = 1) (Mélange)

Solubilité(s)

Non fixé.

Coefficient de partage: n-octanol/eau

Température d'auto-inflammabilité

Non disponible.

Température de décomposition

Viscosité

Propriétés explosives

Non Explosif.

Non oxydant.

9.2 Autres informations Max VOC = 138 g/L inclusive of water and exempt compounds.

Max VOC = 467 g/L exclusive of water and exempt compounds.

10. SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Matières incompatibles

10.1 Réactivité Stable dans les conditions normales.
 10.2 Stabilité chimique Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Liquide et vapeurs très inflammables. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et

peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et de retour de flamme. Peut former un mélange explosif avec l'air, particulièrement

dans des récipients vides non nettoyés.

10.4 Conditions à éviterTenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes

nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Ne pas utiliser d'outil produisant des étincelles. Ne

pas utiliser d'équipement en plastique. Protéger de l'humidité.

Conserver à l'écart des: Matière comburante (agent oxydant), Alcalis, Bases,

Acides, Amines, composés halogénés et Cuivre. Peut réagir avec - Caoutchouc.

Ne pas utiliser d'équipement en plastique.

10.6 Produit(s) de décomposition dangereux Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques.

Dioxyde de silicone, composés chlorés, Chlorure d'hydrogène, Formaldéhyde,

Révision: 2.0 Date: 20.05.2015



SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),

1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypq.com

Oxyde de carbone et traces de composés carbonés partiellement brûlés.

11. SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques (Substances dans les préparations / mélanges)

Toxicité aiguë

Ingestion Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000

mg/kg p.c. /jour.

Inhalation Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 >20.0

mg/l.

Contact avec la Peau Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000

mg/kg p.c. /jour.

Corrosion cutanée/irritation cutanéeSkin Irrit. 2: Provoque une irritation cutanée.Lésions oculaires graves/irritation oculaireEye Irrit. 2: Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Cancérogénicité Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité spécifique pour certains organes cibles -

exposition unique

Toxicité spécifique pour certains organes cibles -

exposition répétée

STOT SE 3: Peut provoquer somnolence ou vertiges. STOT RE 2: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

Repr. 2: Susceptible de nuire au foetus. - Inhalation.

STOT SE 3: Peut irriter les voies respiratoires.

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: Le système nerveux

central. - Inhalation.

Danger par aspiration Asp. Tox. 1: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

11.2 Autres informations Aucun.

12. SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Estimation Mélange CL50 >100 mg/l (Poissons)

12.2 Persistance et dégradabilité Aucune information sur le mélange lui-même.Une partie des composants sont

peu biodégradables.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Aucune information sur le mélange lui-même.Le produit a un faible potentiel de

bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol Le produit devrait être très mobile dans le sol. Peut s'évaporer rapidement.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB Pas classé comme PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets néfastes Rien de connu.

13. SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux. Envoyer

après traitement préalable à une installation d'incinération de déchets

dangereux appropriée conformément à la législation.

13.2 Autres informations Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou

nationales.

Révision: 2.0 Date: 20.05.2015



SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),

1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypg.com

14. SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

		ADR/RID / IMDG / IATA
14.1	Numéro ONU	UN1993
14.2	Désignation officielle de transport	FLAMMABLE LIQUID N.O.S (CONTAINS ACETONE AND TOLUENE)
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4	Groupe d'emballage	
14.5	Dangers pour l'environnement	Non classé comme Polluant Marin. / Substance dangereuse pour
		l'environnement
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la	Non applicable.
	convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	
14.8	Renseignements supplémentaires	Aucun.

15. SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de

santé et d'environnement

15.1.1 Règlements de l'UE

Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation

émissions de composés organiques volatiles (directive sur les COV).

Informations concernant la directive 2004/42/CE relative à la limitation des

SVHCs

Aucun

15.1.2 Règlements nationaux

Allemagne

Classe de danger pour l'eau 2

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non disponible.

16. SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

References: Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS), Classification(s) harmonisée(s) pour Acétone (CAS# 67-64-1), Toluène (CAS# 108-88-3), Tetraethylorthosilicate (CAS# 78-10-4) et Methyltrichlorosilane (CAS# 75-79-6). Enregistrement(s) ECHA pré-existant Acétone (CAS# 67-64-1), Toluène (CAS# 108-88-3), Tetraethylorthosilicate (CAS# 78-10-4) et Methyltrichlorosilane (CAS# 75-79-6).

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Point d'éclair [Closed cup/Coupe fermée] Résultat du test/
	Point/Intervalle d'ébullition (℃)
Asp. Tox. 1; H304	Estimation Viscosité
Skin Irrit. 2; H315	Calcul du seuil
Eye Irrit. 2; H319	Calcul du seuil
STOT SE 3; H335	Calcul du seuil
STOT SE 3; H336	Calcul du seuil
Repr. 2; H361d	Calcul du seuil
STOT RE 2; H373	Calcul du seuil

LÉGENDE

LTEL Limite d'exposition prolongée
STEL Limite d'exposition (15 min)
DNEL Niveau dérivé sans effet (DNEL)

PNEC Concentration prévisible sans effet (PNEC)
PBT PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique
vPvB très Persistant et très Bioaccumulable

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposure potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Révision: 2.0 Date: 20.05.2015



SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),

1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypg.com

Dégagements de responsabilité

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.



Legal Disclaimer Notice

Vishay Precision Group, Inc.

Disclaimer

ALL PRODUCTS. PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at vpgsensors.com.

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.

Document No.: 63999 Revision: 15-Jul-2014